

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 1979 DE LA COMMUNE :

Monsieur JULLIEN, rapporteur, chargé des Finances, donne lecture du budget primitif de l'exercice 1979 ainsi que suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses	6 867 317, 87 F
Recettes	6 867 317, 87 F

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	1 147 678, 66 F
Recettes	1 147 778, 66 F
Excédent	100, 00 F

ETAT DU PERSONNEL :

Emplois permanents	868 680, 00 F
Emplois occupés par auxiliaires et temporaires	134 500, 00 F
Places créées au cours de l'année 1979	99 000, 00 F
Rémunérations diverses	257 788, 59 F

PARTICIPATION COMMUNALE VERSEE AU D.A.N.:

1 695 000, 00 F

Le Budget primitif de l'exercice 1979, arrêté aux chiffres ci-dessus est voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.